

Séance du 21 février 2023

**L'an DEUX MIL VINGT TROIS le 21 février à 19H00** dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation 14/02/2023.

Conseil municipal :

DOUAY Martine Maire	Conseillers	
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire		
TRANEL Michel Adjoint au Maire	En exercice	14
TOUSSART Catherine Adjointe au Maire	Quorum	08
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Présents	11
AUGER Isabelle	Procurations	0
DELAMARRE Marie-Claude <b>absente</b>	Votants	11
GAUDRY Myriam		
GEST Cyril		
LECONTE Jimmy		
LEVASSEUR Michel		
LEVASSEUR Yannick		
PRESTOT Dominique <b>excusée</b>		
ROBILLARD Laurence <b>arrivée à 19H50</b>		

Secrétaire : **COULOMBEL Joël**

Ordre du jour :

- Bicentenaire de la commune
- Compte rendu des commissions communales
- Travaux isolation salle des fêtes
- 7 - Demande de subventions pour travaux de voirie
- Avancement de grade
- Questions diverses
  
- Bicentenaire de la commune

Mr TRANEL intervient et présente le chiffrage du bicentenaire à ce jour. Dans le timing de la journée il sera difficile de placer 2 séances de théâtre, mais le tarif de la troupe est le même pour 1 ou 2 représentations.

Mr TRANEL propose une plaque commémorative et présente 4 devis. Le Conseil accepte la proposition et retient celle de l'entreprise CARBONNIER, pour un montant de 430 € TTC. La plaque sera inaugurée sur la façade de la mairie. La commission communication travaillera sur le texte.

Il présente ensuite le déroulement de la journée :

10H30 Messe (env 1H00)

Les jeux seront déjà installés dans le parc pour les gens qui ne viendront pas à la messe

Les artisans commenceront à la fin de la messe (à cause du bruit) : 1 potier 1 forgeron 1 démonstration de dentelles

11H30 Procession jusqu'à la grotte dans la propriété Babinet (env 1H00)

12H30 repas champêtre (env 2H30)

Les danseurs interviennent 1 1<sup>ère</sup> fois pendant le repas, ils devront manger avant Alain verra la charcuterie Lebas pour des plateaux repas

15H00 Lancement du théâtre (env 2H30 résultat compris)

Séance du 21 février 2023

Pendant la séance de théâtre, les danseurs feront une représentation dans le carrefour devant l'église

18H00 Inauguration de la plaque et vin d'honneur dans la cour de l'école ou dans la salle des fêtes (pétillant, battus et biscuits salés)

20H00 Concert de la Chorale de l'association « Restons jeunes en retraite » dans l'église

Prévoir un souper pour la chorale et les bénévoles ;

Mr Y LEVASSEUR présente l'affiche travaillée par la commission communication. Approbation générale, il faudra modifier peu de chose. Il propose à Mr GREBOVAL de réaliser les flyers du repas des Quatre Vents.

Une subvention a été demandée au Département.

- Compte rendu des commissions communales

Commission travaux : Mr Y LEVASSEUR se charge de faire le compte rendu de la réunion du 4 février dernier.

« 1. Bordure à Heudelimont : OK pour les bordures identiques à celles précédemment réalisées dans cette rue

2. Entrée de Heudelimont, la commission va étudier la possibilité de mettre des gabions. Mme DOUAY signale que FORLUMEN peut apporter son aide pour les plantations.

3. 8 rue de l'église : faire faire un bateau

4. Rue mont Plaisir : Devis à faire pour revêtement de route.

5. Boscrocourt : Devis à faire pour revêtement de route sur l'intersection rue Seigneur de Torcy et du Chemin de Eu

6. Stade :

1 Club House : Revoir le plancher à l'entrée du club House ; problème de porte d'entrée ; Porte de secours : barre anti-panique ; Voir pour barder une partie seulement avec tôle le côté gauche pour protéger et éviter les infiltrations d'eau

2 Vestiaire gauche : Radiateur hors service ; col de cygne du lavabo à remplacer.

3 Vestiaire droite : Prévoir 8m<sup>2</sup> de lambris PVC + fixation + linteau pour les plafonds des douches ; Col de cygne du lavabo à remplacer.

4 Vestiaire Arbitre : Prévoir 4m<sup>2</sup> de lambris PVC + fixation + linteau pour les plafonds des douches et WC.

5 Toilette extérieur, local technique et local rangement : portes à remplacer

6 Ouverture du grenier sur le latéral Gauche : Demande refusée car les tôles sont en amiante + grenier non prévu pour stockage.

7 Abri de touche : Voir pour les déplacer pour une mise aux normes

8 Fermer avec du grillage rigide sur 2m de haut + couvrir la sortie des vestiaires jusqu'à l'entrée du terrain : A étudier pour faire à moindre cout.

9 Entrée du stade : Remettre les pierres qui ont été retirées mais plus en recul par rapport aux 2 ronds ; Prévoir la petite barrière, possibilité de reculer le poteau de fermeture de la grande barrière pour ne pas avoir trop de travaux d'aménagement à cause du fossé.

Mme DOUAY propose dans 1<sup>er</sup> temps de réaliser les réparations indispensables. Mme DOUAY revient sur le fait que la barrière du stade sera

Séance du 21 février 2023

fermée pendant les matches, elle n'est pas d'accord du point de vue de la sécurité en cas de panique et pour les secours. M LECONTE signale qu'il n'est pas question de fermer la barrière à clé. Elle pourra être rouverte après l'entrée des spectateurs. »

Commission Fêtes et Culture : La mairie a envoyé un lien pour faire le choix des jeux en bois. A déterminer pour la prochaine réunion. La commission se réunira le 9 mars à 19H00 en mairie.

Commission environnement : Mr TRANEL informe le Conseil que la haie brise vue derrière la salle des fêtes a été mise ne place ; les plantations à l'arrêt de bus de Heudelimont ont été choisies ; Les hortensias de Godelmesnil et au carrefour de Heudelimont seront protégés par des bordurettes en béton.

Commission sécurité : Mr GREBOVAL annonce au Conseil que le Plan Communal de Sauvegarde a été rédigé par la mairie. Il sera adressé par mail aux membres de la commission pour vérification avant envoi en Préfecture.

Mme DOUAY demande à la commission communication de préparer le site internet, et elle souhaiterait une nouvelle communication pour le marché hebdomadaire car il y a eu des changements dernièrement.

- Travaux isolation salle des fêtes

Mme le Maire présente un devis de l'entreprise AUGER pour le démontage du outeau et de la verrière de la salle pour un montant de 2613.54 € TTC. Le Conseil accepte le devis (abstention de Mme AUGER à la discussion et au choix du devis).

- Demande de subventions pour travaux de voirie :

Le Conseil examine les devis demandés par la commission travaux pour les bordures de caniveaux rue de la Gare, la réfection de la rue de Mont Plaisir, du carrefour de la rue du Seigneur de Torcy et du Chemin de Eu :

	ARHTP	EBTP	ALBIO	AVISSE
Bordures caniveaux rue de la Gare	5991,20	9565,00	3468,80	3319,80
Rue de Mont Plaisir	12423,00	17514,00	13120,00	10478,00
Rue du Seigneur T	20276,00	29896,00	16635,50	15179,00
Chemin de Eu	5016,00	2717,50		
<b>Total HT</b>	<b>43706,20</b>	<b>59692,50</b>	<b>33224,30</b>	<b>28976,80</b>
TVA 20%	8741,24	11938,50	6644,86	5795,36
<b>TOTAL TTC</b>	<b>52447,44</b>	<b>71631,00</b>	<b>39869,16</b>	<b>34772,16</b>

Séance du 21 février 2023

Après délibération, le Conseil retient l'entreprise ALBIO pour les bordures de caniveaux rue de la Gare. Les autres travaux seront confiés à l'entreprise AVISSE.

Le Conseil autorise le Maire à demander toutes les subventions possibles.

- Avancement de grade

Mme Sabine CONSEIL a une possibilité pour monter du grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à celui de 1<sup>ère</sup> classe. Elle passerait de l'indice majoré 380 à l'indice majoré 393, L'avancement de grade est décidé par le Maire. Mais il faut que le Conseil soit d'accord pour la création d'un poste adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe. Après délibération, le Conseil donne son accord.

Mme le Maire rappelle au Conseil que dans les mois qui viennent, il va falloir acter le licenciement de Mme SELLESQUES au 8/06/2023, et prendre une décision au sujet de Cyrille MENIVAL car son CDD prend fin le 31/12/2023. Le Conseil est favorable à une mise en stage au 01/01/2024.

- Questions diverses

Etat de la voie communale n° 3 (partagée avec Criel sur Mer) : Mme DOUAY explique au Conseil que dernièrement, la mairie a reçu énormément de plaintes au sujet du mauvais état par des usagers de cette voie. Après vérification il est apparu que la partie la plus abimée est celle qui appartient à Criel sur Mer. Le service technique de la commune surveille cette route et l'entretient très régulièrement. Rendez-vous a été pris avec le maire de Criel le 6 février dernier pour une discussion sur l'état de la chaussée. Criel ne veut pas la refaire car le coût des travaux est exorbitant : environ 92 000 €. Le Maire de Criel propose de l'interdire à la circulation sauf engins agricoles.

Cela entrainerait également l'interdiction de la VC n° 7, que l'on partage avec Floques. Contacté, le Maire de Floques ne souhaite pas interdire la VC 7 car, comme à Saint Rémy, la n° 7 n'est pas en mauvais état et énormément d'habitants l'utilisent quotidiennement.

Après délibération, le Conseil fait le constat suivant : La portion de la voie n° 3 appartenant à la commune est largement praticable, idem sur la voie n° 7. Il sera difficile de justifier la pose de sens interdit. Pour le moment la commune apposera des panneaux indiquant la présence des trous en formation et l'usager qui utilisera la partie abimée prendra ses responsabilités. Un courrier sera expédié à Criel sur Mer et Floques.

Panne de courant récurrentes Godelmesnil et rue Marion : Mr COULOMBEL et Mme DOUAY ont demandé un rendez-vous auprès des responsables de ENEDIS au sujet des pannes de courant récurrentes dans la rue Marion, et en particulier la panne du 19 janvier dernier.

Ce rendez-vous a eu lieu le 20 courant. En premier lieu ENEDIS présente ses excuses aux administrés qui ont été impactés par cette panne, et ils ont reconnu une erreur technique, à savoir, une rupture de neutre ayant provoqué une surtension. (NOTA : dans ce cas, ENEDIS prend en charge la réparation et/ou le remplacement des appareils ménagers endommagés par la panne. Pour cela, l'usager doit faire une déclaration auprès de son fournisseur d'électricité, qui transmet à ENEDIS.)

Séance du 21 février 2023

La commune est desservie principalement par 2 réseaux de distribution : au départ du Tréport, et au départ de Gousseauville. Le départ de Gousseauville est l'un des plus anciens, et donc l'un des plus vétustes. Par ailleurs en 2022 beaucoup des pannes ont été provoquées par un mauvais entretien de la végétation longeant les réseaux électriques aériens.

Depuis 2022 ENEDIS a engagé un certain nombre de travaux devant améliorer la desserte : Le câble souterrain sur le réseau départ Tréport qui passe par Etalondes a été remplacé en intégralité, ce qui doit améliorer les "creux de tension" ou "micro coupures" et le poste départ de Gousseauville va faire l'objet d'une rénovation importante en 2023.

Participation au transport collégiens-lycéens : La direction des transports de la Région demande si le conseil renouvelle sa participation aux cartes de transport (actuellement 50 %) et si oui, pour quels montants. Après délibération le Conseil décide de reconduire la prise en charge de 50%.

Mr TRANEL demande ce qu'il en est du transport méridien. Le SIVOS n'a pas encore délibéré sur la question. A priori la Région n'est pas revenue sur sa décision.

La séance est levée à 21H50